

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manquant
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

11eme Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

11eme Année.

VOL. XI.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 28 MARS, 1878.

No. 22.

Lo Bon Larron.

Emmanuel est mort ! par un miracle insigne,
Mieux qu'il n'avait vécu !—Comment en fut-il digne,
Lui, forban fulminé ? sacrilège sans nom ?
—Il prie à l'heure extrême, il est le Bon Larron !

Ce n'est plus Golgotha. Le Calvaire est à Rome.
Christ, voleurs et bourreaux, Caïphe Gentil-homme,
Tout est là, tout redit la Sainte Passion !
Crachats, soufflets, roseau, clous, Croix, comme à Sion.

Le tonnerre des cieux bientôt se fait entendre.
Brigand, tu vas mourir ! Bandit, il faut te rendre !
Frappé du ciel, Victor tourne face à Judas
Qu'il suivit trop longtemps. Il revient sur ses pas.

Victor a reconnu sa bonne et sainte Mère !
Elle veillait là-haut sur cette âme si chère ;
Se rappelant l'honneur, la foi de ses aïeux,
Il reprend le chemin pour les rejoindre aux cieux.

Il mourait aux côtés de ce Pontife auguste,
Sainte image du Christ qui fait le pêcheur juste ;
Tout inonde du sang qui coule de la Croix
Et rend chaque homme saint, des qu'il a dit : Je crois.

Le scélérat croyait, il le prouve lui-même,
Lorsqu'il dit à Pie neuf, dont il aait l'anathème.
“ Souvenez-vous de moi, Maître du Paradis ! ”
“ Mon passé criminel, je le hais, le maudis ! ”

“ Tu seras avec moi, lui répond le Saint Père
“ Des fonds du Vatican, paradis de la terre.
“ Meurs en croyant ton Dieu, Jésus-Christ et sa Loi,
“ Le ciel te soit ouvert : Ton salut, c'est la Foi ! ”

C'est ainsi que Victor, par un miracle insigne,
Put mourir en chrétien. Il en fut trouvé digne.
Ce forban fulminé ! règne en petit Néron,
Prie à l'heure suprême et meurt en Bon Larron !

A. J. P.

SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI.

Vendredi, 22 mars, 1878.

Avez-vous l'habitude de regarder la signature avant de lire une lettre ? Vous seriez alors fort surpris de ma témérité. Jusqu'à présent, mes compagnes et moi nous avions la coutume de courir ici et là, et de confier ensuite notre *butin* à des mains plus habiles à vous en faire part. Il y a déjà plusieurs jours que je suis arrivée à Chicoutimi, et j'ai couru par tout le séminaire, et j'ai tant d'envie de vous faire savoir un peu ce que j'ai vu et entendu ! On n'a presque pas le temps ici, j'en suis sûre, de vous donner signe de vie : on a l'air extrêmement occupé ; je ne sais, mais il semble que l'on prépare quelque grande fête...

Pour moi, j'ai des loisirs cette semaine. Me croirez-vous, si je vous dis que je suis en convalescence ? C'est certain pourtant. Mon dernier voyage m'a fatiguée plus que je ne puis le dire : je n'ai jamais fait route si pénible. Il y avait tant de neige à certains endroits ! Et puis il ventait si fort ! Quand j'arrivai, il était temps, allez ! mes pauvres ailes ne se romuaient plus qu'avec bien des

douleurs, une de mes pattes était blessée : elle s'était trouvée prise sous un énorme bloc de glace d'au moins deux pouces de diamètre. Mais la bienveillance et les bons soins que l'on me prodigua m'ont déjà presque guérie. Et l'on me commande encore quelques jours de repos, avant de reprendre mon vol vers la ruche. On m'a fait entendre que j'étais chez moi, et que j'avais droit de tout voir, de tout examiner. L'idée m'est venue de vous faire part de mes impressions. Vous me pardonnerez bien des choses, je suis si petite, et rien qu'une abeille.

Je suis donc ici depuis dimanche soir. On célébrait la fête de St Patrice ; il y avait même congé des trois-quarts d'heure. Je ne vous en dis pas davantage. J'étais trop malade pour rien observer. mardi soir, je fis effort pour me traîner jusqu'à la salle de récréation. On avait eu grand congé à l'occasion de la fête de Mgr l'Archevêque ; le matin, il y avait eu, paraît-il, communion générale, à l'intention de Monseigneur, et l'on avait assisté à une messe solennelle à l'église paroissiale. Mais j'étais impatiente de voir comment l'on faisait en ce pays une veillée solennelle. J'en fus assez satisfaite ; je laisse de côté les chansons, la poussière et les autres parties du programme de ces soirées, pour ne vous dire un mot que d'une *pantomime* qui intéressa beaucoup. On représentait le combat de David contre Goliath. La première scène surtout laissera des souvenirs aux spectateurs. Le petit David dirigeait ses moutons vers de gras pâturages ; à l'insu du berger, un tendre agneau était demeuré en arrière. Malheureusement un ours énorme s'en était aperçu. Quel ours ! si tous les ours lui ressemblent, je ne les aime guère. Figurez-vous donc un ours à poil de buffle ! L'imprudent agneau, à la vue du danger, eut alors le bon esprit de ne point trop respecter le caractère d'une pantomime : ses cris d'alarme attirèrent l'attention du chion d'abord, et du berger. Qui le croirait, si ce n'était historique ? L'ours y perdit la vie avec l'envie de goûter du mouton. Mais un peu plus tard les Hébreux et les Philistins sont en présence, et Goliath répand la terreur parmi le peuple juif. David eut bien de la peine à obtenir de Saul la permission de combattre. Je tremblais, moi, de tant d'audace, et j'allais m'évanouir, quand la lourde masse du géant fit gemir la terre du poids de sa chute. Alors, les Philistins de prendre la fuite, et les Hébreux de les poursuivre. Comme

j'étais contente de David ! et j'aurais bien voulu prendre place dans le char triomphal sur lequel on le promena solennellement. Mais une chose m'intrigue toujours depuis. L'invention des armes à feu est donc bien ancienne, puisque les deux peuples ennemis on étaient pourvus..... ?

Rendons-nous à mercredi soir. J'étais à la chapelle, qui se trouve au troisième étage. Elle n'est pas plus terminée que les autres appartements, mais tout y respire la piété et le recueillement, et c'est en quoi elle ressemble à la chapelle de la Congrégation chez vous. Vers huit heures, on vint allumer bien des cierges au pied de la statue de saint Joseph. Je me glissai jusque là, et me posai sur une des belles fleurs blanches dont on a entouré son charmant oratoire. Peu après, arrivèrent les élèves. Après la prière du soir, on chanta un beau cantique en l'honneur de saint Joseph, c'est l'œuvre du *Cœur de saint Joseph*, formé pour le mois de mars et qui se compose d'une quinzaine des plus belles voix de la communauté. Enfin, eut lieu la bénédiction du Saint-Sacrement. Me reprochera-t-on d'avoir assisté à cette belle cérémonie, qui a lieu tous les soirs de ce mois ? Votre Dieu n'est-il pas aussi le mien ? Et puis, je l'aime toujours moi, et ne le trahis jamais comme.....

Je passai la nuit à la chapelle. Hier matin, dès qu'il fit clair, je me mis à voyager. Je visitai d'abord la *salle des étrangers*, où se trouve la bibliothèque de la maison, j'y vis assez grand nombre de volumes, mais ne les comptai point, je vous assure. Je remarquai en passant le diplôme d'*affiliation* à l'Université. Je montai de là au grand séminaire. Les cellules des séminaristes sont placées des deux côtés d'une salle spacieuse et assez bien montée. J'y vois des gravures appropriées à l'endroit. Une horloge antique attiro mon attention : elle est toute bâtie de cuivre et de verre, et se fait entendre plus qu'à toutes les heures, sans pourtant manquer au silence aussi souvent que celle du grand séminaire de Québec. Ici est un autel de construction assez récente ; là c'est une bibliothèque toute théologique, je n'en doute pas. Dans cette fenêtre, j'aperçois un rosier tout fleuri qui semble se moquer d'un géranium voisin qui élève à peine ses ombelles encore verdoyantes, ailleurs, d'autres plantes non moins intéressantes. J'avais un vif désir d'aller faire visite à ces richesses végétales, mais ne voulant pas distraire ceux qui habitent ici, je tâchai de n'être

pas aperçue, et j'allai vers d'autres lieux.

Ah! pourquoi suis-je entré dans cet appartement? Jamais je n'éprouvai pareille frayeur. Que vous en dirai-je? C'était comme un vaste cimetière, rempli des cadavres de gens de ma race. D'immenses tonneaux de verre, de douze à quinze fois ma hauteur, sont pleins de tristes restes de mes semblables; dans de vastes galeries, longues de plusieurs pieds, sont des milliers d'insectes, attachés sur de hautes baguettes d'acier qui furent leurs instruments de supplice. Quels crimes avons-nous donc commis? Vous appelez cela de l'entomologie.... ma petite raison me dit que vous faites bien d'étudier la puissance et la bonté de Dieu jusque chez nous; mais votre science nous coûte cher! Je quittai promptement ces endroits lugubres, sans accorder un regard à cent pierres, coquilles et autres choses; mes yeux affligés de tant d'horreurs n'en pouvaient plus.

Je me dirigeai vers la salle d'étude, voulant profiter, pour la visiter, du temps de la classe. J'allais y entrer, lorsque je vis que les élèves des classes supérieures y étaient réunis: peut-être me suis-je trompée, mais j'ai cru comprendre qu'on s'occupait de lecture et de prononciation.

Quelque temps après vint le congé, qui fut employé en promenades et amusements variés, suivant les âges des élèves. Hélas! la retraite, juste châtiment de la nonchalance, n'est point inconnue en ce pays.

Le soir arriva. Je m'étais introduite à la salle de récréation. Sans qu'on me remarquât, je parcourus tous les groupes. De ce côté, on mène sagement et gravement une savante partie de cartes; là, on s'étudie devant un damier à éviter certains accidents peu agréables, qui arrivent parfois aux joueurs inexpérimentés. Je vois l'air grave des doyens de la communauté: ils causent sans doute des terreur du baccalauréat qui approche. Un peu plus loin une réunion de petits se racontent leurs exploits de l'après-midi et préfèrent les traîneaux à tous les plaisirs du monde.

Enfin, le silence se fit, et l'on alla se reposer des fatigues de la journée. J'en fis autant moi-même, et ce matin, je me suis permis de babiller bien trop longtemps. Aussi, je me tais de suite, ayant fort regret de vous avoir entretenus aussi longuement. Mais, encore une fois, vous me pardonnerez sachant que je suis

UNE ABELLE VOYAGEUSE.

L'Abelle.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit "

QUÉBEC, 23 MARS 1878.

Monsieur L.-F.-N. Maingui.

Qui regit vitæ, Deo vivit. S. Gregor.

Un jour, M. Emery faisait la visite d'un des séminaires de S. Sulpice, à

Clermont. Il y trouva un vénérable prêtre, membre de la compagnie, M. de Rochebrune, qui se désolait de ne pouvoir rendre à la maison tous les services qu'il aurait voulu. Pour le consoler, M. Emery lui dit: " Je vous décharge de tout emploi, à l'exception d'un seul qui est d'édifier la communauté par vos exemples et de l'édifier tellement que, si par malheur le règlement vient à se perdre, on le retrouve tout entier dans votre conduite." Le bon vieillard fut si touché de ces paroles qu'il prit sur le champ la résolution de s'y conformer la lettre.

C'est ainsi que M. Maingui a compris ses devoirs. Depuis 1848, date de son entrée au Petit Séminaire, où il a été successivement externe et pensionnaire, devenu élève du Grand Séminaire en 1857, puis prêtre auxiliaire en 1861, agrégé en 1864, membre du conseil en 1870, à toutes les époques de sa vie, il est demeuré toujours le même, un modèle de régularité. On aurait pu retrouver dans sa conduite, comme dans celle de M. de Rochebrune, l'expression vivante de la règle du Séminaire, où il a tour à tour édifié comme écolier, comme séminariste et comme prêtre. Mais plus heureux que M. de Rochebrune, malgré l'état d'une santé toujours chancelante, il a pu se rendre très-utile dans les différents emplois qui lui ont été confiés.

Cet amour du devoir qui est comme le trait caractéristique de l'âme de notre regretté défunt, il l'avait puisé dans l'éducation de sa famille et dans l'exemple de ses excellents parents. Son père, M. Louis Maingui, sa mère, Mme Hélène Petitclerc, étaient voués à la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Ils étaient venus se fixer au faubourg St-Jean de Québec, après avoir habité quelques années à Notre-Dame de Foye. Mgr Baillargeon, alors curé de Québec, les avait pris tous deux en singulière estime: il les avait associés à ce petit groupe de personnes charitables qui s'occupaient du soin des pauvres avant la fondation de la Société de St-Vincent de Paul et qui acceptaient la charge de distribuer ses aumônes. Après leur mort, Mgr Baillargeon s'intéressa aux enfants qui survivaient et c'est en partie grâce à la protection que lui accorda ce bienfaisant prélat, que M. Maingui put faire son cours d'études au Petit Séminaire.

Il y obtint d'excellents succès: en effet, dans ses classes d'humanités, il disputait les premières places à son confrère, E. Renault, devenu plus tard rédacteur du *Courrier du Canada* et à P. J. Nadeau, aujourd'hui avocat employé au greffe. Mais l'étude des sciences devint pour lui le vrai domaine où se développèrent ses aptitudes: il ne fut plus pos-

sible de lui ravir la palme quand il s'est agi des sciences exactes et, en particulier, des mathématiques. Le baccalauréat-ès-arts lui fut conféré en 1857: c'était le meilleur certificat qu'il pût recevoir de ses travaux et de la variété de ses talents. Si le Prix du Prince de Galles eut été fondé en 1857, M. Maingui l'aurait obtenu, et même il aurait laissé un excédant de 8 points et 6 dixièmes sur les 4-5 exigés pour cet honneur. A l'examen des sciences, il ne perdait que 13 points et 8 dixièmes sur les 19 points qui étaient alors affectés aux matières de fin d'année.

Ce talent remarquable pour les sciences n'est pas demeuré stérile: il l'a cultivé après son cours classique, et c'est ce qui lui a valu l'honneur de s'associer à un travail important publié par M. Chs. Baillargé, Ingénieur. Le 16 novembre 1871, Mgr Langevin pria M. le Supérieur, au nom d'une commission nommée par le Conseil de l'Instruction Publique, de vouloir bien vérifier ou faire vérifier le fameux théorème qui consistait à réduire le cubage de tous les corps à une seule règle: c'était en quelque sorte, demander à faire passer au creuset d'un calcul exact et rigoureux, le tableau stéréométrique de M. Baillargé. M. Maingui fut chargé de cet analyse difficile. Il y consacra de longues heures. Déjà, le 25 novembre, il entrevoyait la solution désirable et il écrivait à M. Baillargé: " Je poursuis actuellement certaines études théoriques sur cette formule que vous allez rendre fameuse.

" Plus on étudie, plus on approfondit cette formule du cubage des corps, plus on est enchanté de sa simplicité, de sa clarté, et surtout de sa grande généralité.

" Aussi ne puis-je que faire des vœux pour qu'elle prenne dans la théorie comme dans la pratique, la place qui lui est due et qu'ainsi vos efforts soient pleinement couronnés de succès."

Quelques semaines plus tard, M. Maingui transmettait à M. Baillargé une " Démonstration générale et discussion de la formule stéréométrique." Notre savant ingénieur a publié cette démonstration en 1873 avec une Lecture faite devant la société littéraire et historique de Québec. Le nom de M. Maingui sera donc attaché à celui de M. Baillargé qui a reçu tant de titres honorifiques.

On ne sera pas surpris de voir qu'on ait pensé à confier à M. Maingui l'enseignement des mathématiques. En effet, ses services furent demandés par le Petit Séminaire de Ste Thérèse, et avec la permission de ses supérieurs, pendant 2 ans et demi en 1858, 62 et 64, il fut professeur de sciences dans cette maison. De là l'attachement sincère que notre regretté défunt conserva le reste de sa

vie pour Ste Thérèse. Nous savons qu'il y eut réciprocité de sentiments, et nous nous rappelons avoir entendu dire à M. Joseph Aubry, que M. Maingui avait laissé chez eux le meilleur des souvenirs. Le même respect et la même confiance l'entourèrent au Petit Séminaire de Québec l'année qu'il y fut professeur de mathématiques : c'était en 1859.

Ce n'est pas le seul service direct qu'il ait rendu aux élèves de notre Petit Séminaire. De 1859 à 1863, il a été maître à la grande-salle. Ceux qui ont été confiés à sa garde, conservent la mémoire de son exacte vigilance. Il ne connaissait d'autre voie ouverte aux élèves pour les préserver de tout mécompte, que la règle et toujours la règle. Lui qui, à cause de sa profonde soumission à l'autorité ne s'était jamais suscité l'ombre d'une difficulté pendant toutes ses études, lui qui aimait l'ordre avant tout, comment n'aurait-il pas, en tout temps, apprécié les efforts que l'on faisait pour obéir ? On acceptait la fermeté de sa direction, parcequ'on savait qu'il avait pratiqué ce qu'il exigeait des autres *Capit facere et docere*.

Cependant, en 1863, il fallut songer à enlever M. Maingui à l'enseignement et à la surveillance des élèves : l'état de sa santé ne lui permettait déjà plus de s'imposer les fatigues inséparables de ce double emploi. Il fut nommé assistant-procureur et il a rempli cet office durant les quinze dernières années de sa vie.

Il fut, en quelques mois, capable de se bien rendre compte de la variété des affaires qui ont à se régler à la procure, et il put suppléer, avec une intelligence parfaite, aux absences de celui qui est chargé en chef de ce département. Tous les loisirs que lui laissait la comptabilité, il les employa à une œuvre vraiment importante et à laquelle son nom restera attaché : la classification définitive et la mise en ordre de toutes les pièces des Archives du Séminaire. Elles sont bien nombreuses ces pièces et parfois bien indéchiffrables. M. Maingui eut l'immense patience de les parcourir et d'en prendre connaissance, soit par lui-même, soit par les séminaristes qui lui furent donnés comme assistants. Aujourd'hui, la route de la procure, présente l'aspect d'une bibliothèque bien organisée. 100 cartons sont là avec leur numéro et leur titre, et ces 100 cartons renferment de 100 à 500 pièces chacun. De plus M. Maingui a commencé un index pour tous ces documents précieux et il a dirigé ce travail qui se continuera sur le plan qu'il a indiqué. Déjà à sa mort, cet index comptait 4,500 cartes mobiles, où l'on retrouve la matière, l'année, les noms renfermés dans chacune des pièces, avec référence au carton qui les contient.

Comme archiviste, M. Maingui s'é-

tail épris du culte des souvenirs. Habitué à vivre, pour ainsi dire, en la compagnie des morts, il semblait plein du désir de raviver leur mémoire et d'arracher leur nom à l'oubli. C'est lui qui a ouvert, à côté de la chapelle de St-Louis de Gonzague, au Petit Cap, une allée toute destinée à nos chers amis défunts ; il a placé là, de ses propres mains, des croix qui rappellent, en lettres d'or, leurs noms bénis : ceux de Mgr de Laval, de Mgr Briand, de Mgr Horan, ceux de MM. J. Demers, L. J. Casault, J. Doherty, C. H. Laverdière, E. Audet, tous bienfaiteurs ou amis dévoués du Petit Cap. Puis, le samedi soir, pendant les vacances, après le chapelet, les habitués du Château Belle-Vue et de Liesse ne manquent jamais de passer par "l'Allée des Souvenirs" comme l'a appelée M. Maingui : ils s'y rendent par un pont construit par lui, ils jettent un coup d'œil sur la porte d'entrée qu'il y a fait placer et où se lit l'inscription "A nos amis défunts" et le "De profundis" se récite avec piété et ferveur. Cette année, le nombre des croix sera augmenté : le nom de M. Maingui viendra s'ajouter à ceux que sa piété pour les morts a voulu nous faire entourer d'un culte spécial, et ce nom ne sera pas le moins cher à nos cœurs reconnaissants.

Nous venons de parler de son amour pour ses chers défunts : c'est sans doute ce qui l'a engagé à faire des recherches sur les caveaux de notre chapelle. Il les a consignées dans un manuscrit destiné à aider à la description de notre précieuse nécropole. Nous intéresserons nos lecteurs en transcrivant ici la préface de ce travail.

"Le 11 mars 1872, dit M. Maingui, la mort frappait un de ses grands coups en enlevant après dix-huit heures de maladie un de ces hommes robustes et d'une santé apparemment inébranlable. Cette mort fut d'autant plus ressentie que celui qui disparaissait si subitement jouissait d'une estime méritée à plus d'un titre. Une grande bonté de cœur, une variété extraordinaire de talents naturels et acquis avaient suffi pour rendre M. Charles-Honoré Laverdière cher à tous et capable de remplir les postes les plus divers ; mais pardessus tout, son admirable patience en avait fait le plus tenace des archivistes ; c'est bien lui qui pratiquait ces deux conseils :

Hâtez-vous lentement

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage non pas à la recherche d'une vaine pureté mais dans le but d'établir une date, expliquer un passage obscur, etc."

C'est à la mort de M. Laverdière que M. Maingui commença le travail dont nous parlons ici : une notice sur les prêtres enterrés dans notre chapelle. L'éloge qu'il fait de son confrère, lui viendrait à lui-même en tous points.

Aussi ces deux prêtres étaient-ils unis d'une grande sympathie : même patience, mêmes goûts, même persévérance à la recherche de la vérité historique ou scientifique : en fallait-il davantage pour rapprocher leurs deux étoiles ? A St-Joachim, M. Maingui a voulu consacrer à M. Laverdière un souvenir particulier. Sur la route qui conduit à la cime du Cap Tourmente, le touriste pourra lire deux inscriptions que lui a dédiées sa persévérante amitié.

Nous ne pouvons pas quitter St-Joachim, ni surtout le Petit Cap, sans rappeler que la chapelle de St-Louis de Gonzague a su capter une large part des générosités de M. Maingui. C'est aux dernières vacances qu'il a voulu l'enrichir d'un superbe tapis couvrant tout le chœur de ce pieux sanctuaire. Une année précédente, il avait fait placer au dessus des bénitiers deux inscriptions destinées à perpétuer la mémoire des bienfaits de Mgr Briand. Enfin ce qui vaut mieux encore, il a laissé trois cahiers de notes précieuses qui serviront beaucoup à écrire l'histoire du Petit Cap, ce qu'il se proposait de faire un jour si Dieu lui eût prêté vie.

Comme on le voit, M. Maingui laissera plusieurs preuves de son travail. Cependant, il en est une autre que nous devons mentionner.

Au 1er de Janvier 1849, Mgr l'Archevêque alors prêtre du séminaire ouvrait un "Journal des âges et coutumes du séminaire de Québec, avec quelques événements remarquables." Il le tint avec une fidélité qui ne défailloit pas un seul jour, jusqu'au 22 octobre 1869, où il quitta Québec pour Rome. M. Maingui continua ce travail jusqu'au 9 mai 1870, date du retour de Mgr Taschereau au séminaire. A la réception de ses bulles le 23 février 1871, Mgr l'Archevêque dit un dernier adieu à son "Journal" et M. Maingui le reprit de nouveau et le mena jusqu'au 23 décembre de l'année 1877.

Il laisse ainsi aux archives 266 pages d'un cahier grand format, où les dates et les renseignements utiles abondent. Là se déroulent au jour le jour, les petits événements intimes du séminaire et de l'Université : documents précieux où Mgr l'Archevêque et M. Maingui auront fourni à l'historien futur de notre maison une multitude de détails exacts et intéressants. Rien ne paraissait plus agréable à M. Maingui que d'avoir à résumer une journée par le seul mot : "les choses se sont passées comme d'ordinaire, comme l'année précédente, comme les autres années." Si quelquefois il avait à parler d'une innovation, après l'avoir relatée en deux lignes, il ajoutait le mot : *absit!* Tellement il était attaché aux règles et traditions de son cher séminaire ! c'est bien lui qui aurait ac-

cepté pour devise de ses sentiments, la parole de St-Ignace: *Sint ut sunt aut non sint!*

Nous devons restreindre cette notice, au cadre de l'Abaille. Que n'aurions-nous pas à redire des vertus et de la piété de notre regretté défunt? Du moins, nous ne pouvons taire sa dévotion à la Ste Vierge et à St Joseph. Marie, il l'aima avec un cœur d'enfant dévoué, d'autant plus qu'il lui attribuait la prolongation inespérée de ses jours. Notre Dame de Lourdes eut surtout sa prédilection: il envoya une généreuse offrande pour contribuer à la construction de l'Église élevée sous ce vocable, à Lourdes même; il y fit mettre un petit marbre où il témoignait sa reconnaissance à sa Bonne Mère. Et si nous voulons savoir quelle preuve il a donnée de son affection à St Joseph, nous pourrions interroger la vénérable fondatrice de l'Hospice qui est dédié à ce saint dans notre ville de Québec. Plusieurs fois l'année, Mlle Métivier recevait des billets anonymes avec ce seul mot: "Un dévot à St Joseph;" comme elle a réussi à l'apprendre, c'était chaque fois une aumône de 3, 4 et \$5, pour venir en aide à cet hospice, et que lui faisait adresser le protégé de Marie et Joseph.

La Ste Vierge et St Joseph ont bûni leur bon serviteur; ils l'ont appelé au ciel un samedi et dans le mois de mars. C'est en effet le 23 de ce mois que M. Maingui rendait doucement sa belle âme à Dieu. Il avait craint la mort toute sa vie, il eut le bonheur de la voir arriver avec le plus grand calme: il disait aux prêtres qui le voyaient quelques heures avant son dernier soupir: "vraiment, je n'aurais jamais pensé qu'il fut si facile de mourir." M. Louis-François-Napoléon Maingui allait bientôt entrer dans sa 40e année, il était né le 3 juillet 1838, à Notre-Dame de l'oye, près de Québec.

M. Maingui est resté exposé à l'infirmerie du Petit Séminaire, depuis dimanche matin jusqu'à lundi à 4½ h., heure à laquelle ses restes ont été transportés à la chapelle. M. Lemoine, chapelain des Ursulines, a fait la levée du corps. Mgr l'Archevêque qui était présent quand M. Maingui reçut les derniers sacrements, voulut bien assister à la cérémonie et réciter avec le cœur et les élèves congréganistes l'Office des morts.

Le service a été chanté mardi matin à 9 h. à la chapelle. Mgr l'Archevêque officiait; il était assisté de M. Lagacé, comme prêtre assistant, de MM. A. Godbout et H. Têtu comme diacres d'honneur. Le corps universitaire, MM. les élèves de l'Université, bon nombre de prêtres, les parents du défunt, plusieurs laïques, les élèves du Petit et du Grand Séminaire étaient présents. Avant l'absoute, Mgr l'Archevêque fit l'éloge de M.

Maingui. Sa Grâce fit ressortir les enseignements que ce prêtre, modèle des vertus sacerdotales, nous adressait du fond de sa tombe: il loua surtout son admirable patience dans la douleur, sa douceur, son travail, son exacte fidélité à observer la règle de la maison, où il fut, a dit Mgr. l'Archevêque, comme un pilier de la régularité.

Nouvelles Locales.

Les Quarante-Heures ont commencé à la Chapelle du Séminaire mercredi matin pour se terminer vendredi. L'affluence des fidèles a été très-grande comme toujours.

Les élèves des différents classes ont chanté quelques morceaux devant le St-Sacroment, durant l'après midi de mercredi et de jeudi.

Société Laval. Mardi dernier M. T. Trudello, élève de Philosophie *jun*, nous a lu un travail très-instructif sur l'*Authenticité de l'histoire*. Puis on a procédé aux élections. Ont été élus:

Président, M. Louis Paquet, élève de Physique.

Vice-Président, M. Thomas Labrecque, élève de Philosophie *jun*.

Secrétaire, M. Alphonse Bornier, élève de Troisième.

Nous croyons savoir que la soirée dramatique que devaient nous donner nos confrères de la Rhétorique, a été remise au trente avril prochain.

Incendie du Séminaire

25 mars 1865.

(Suite.)

"Tu comprends, cher Adolphe, que je dus être curieux d'examiner à la clarté du jour les désastres de la nuit; je ne manquai pas de revenir. Quel spectacle de voir, après quelques heures, tant de ravages et tant de ruines! Quatre murs dépouillés et blanchis par le feu, s'élevaient seuls au milieu de ces débris fumants que couvrait une épaisse couche de cendres. Quelques citoyens de la ville contemplaient avec étonnement les affreux ravages de l'incendie; j'étais silencieux. Je ne saurais te dire, Adolphe, l'émotion que j'éprouvai à la vue de ces ruines. Il y a à peine quelques heures, me disais-je, que nous reposions paisiblement à l'ombre d'un toit qui n'est plus; hier encore nous fréquentions ces vastes appartements que l'œil maintenant cherche en vain, nous allions y puiser la nourriture de l'âme et de l'esprit. Hier encore y régnait le travail et l'activité, aujourd'hui on n'y rencontre que la solitude. Oui, cher ami, si j'avais eu le talent "d'égaliser les plaintes aux calamités," tu m'aurais vu entonner le chant plaintif de quelque élégie.

"Mais ce que je n'aurais pu te peindre, Adolphe, c'est le désappointement des élèves en apprenant qu'on avait décidé de ne pas interrompre les classes, ce qui nous paraissait tout-à-fait en dehors des choses possibles; car tu comprends que si nous eussions été juges dans cette affaire, nous aurions consacré au moins quelques semaines aux réparations. Tu ne saurais croire tous les projets qui furent alors renversés, toutes les espérances qui furent déçues. En présence d'un tel désastre, chacun émettait son opinion:—Il est impossible, disait l'un, qu'on reprenne les classes avant septembre prochain. J'ai plus loin, disait un autre, et je ne crains pas d'affirmer qu'on ne pourra avant une année faire les réparations les plus pressantes. Nous ne sommes pas encore trop à plaindre dans notre malheur, ajoutait un troisième, car le moins qu'on puisse attendre, c'est qu'on va nous faire grâce cette année du Baccalauréat. Pour moi, et j'étais plus réservé, je fixais le commencement de mai comme le terme possible où l'on pourrait nous appeler à venir reprendre nos travaux. Hélas! pas une seule journée d'interruption! Nous sommes en plein travail comme si rien n'avait jamais été, et le Baccalauréat fait déjà pâlir plusieurs des intrépides rhétoriciens. Tout marche comme auparavant, et ne nous paraît qu'un rêve, si nous ne passions tous les jours près des ruines, pour nous rappeler la nuit fatale. Maintenant tous ces lieux que nous habitons que nous fréquentons déjà depuis un certain nombre d'années, tout n'est plus qu'un monceau de ruines, qui lorsque la brise du soir agite ces lambeaux de fer suspendus aux flancs blanchis des murailles et aux arbres environnants, me rappellent ces vieux châteaux mystérieux dont les romanciers se plaisent à nous rendre les abords redoutables.

(A continuer.)

c.

Conditions de ce journal.

L'Abaille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et colléges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents: A la grande salle, E. Bornier; à la petite salle, O. Côté; chez les externes, O. Gagnon et E. Lortie. St. Hyacinthe, J. Tetreau. Ste. Anne, F. Chabot.